

L'ÉVEIL, 27 avril 2002 Page 45



## René Goyer répond à André Chaput

M. André Chaput  
Comité des citoyens

Monsieur,

Le conseil d'administration de la Chambre de commerce Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-Lac et moi-même avons pris bonne note de votre lettre ouverte concernant le dossier Niocan.

La mission première de notre organisme est d'ordre économique. Un projet de l'importance de celui piloté par Niocan apparaît donc à nos yeux porteur de retombées significatives pour l'ensemble de notre région en matière d'emploi et d'activité économique. Nous ne pouvons que nous féliciter de son implantation attendue dans notre région.

Nous respectons pleinement ceux et celles qui s'y opposent, même s'ils n'en retiennent que les éléments d'intérêt environnemental. Certes les considérants environnementaux sont des facteurs inhérents à la proposition globale de Niocan. Or, les informations dont notre organisme dispose actuellement à ce chapitre répondent selon nous aux préoccupations qu'il est légitime d'avoir en cette matière. Nous sommes convaincus que les études et les démarches menées actuellement dans ce sens sauront contribuer à éclairer davantage la situation.

Quant à notre mode de fonctionnement, sachez qu'il prévoit ce genre de

rencontres que vous décriez. Les 5 à 7 qu'organise la Chambre de commerce Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-Lac sont l'occasion pour plusieurs de nos membres de mieux faire connaître leurs entreprises auprès de notre communauté économique. C'est dans ce contexte de développement d'affaires qu'a eu lieu l'exercice que vous nous reprochez d'avoir tenu alors que nous y avons accueilli les représentants de Niocan venus expliquer les tenants et les aboutissants de leur projet devant nos membres.

Nous sommes d'avis que les citoyens ont droit de faire entendre leur voix, ce que vous faites lors de certaines de ces rencontres où, allègrement comme dans le cas qui nous occupe, dans les journaux.

Bien que notre position soit avant tout économique, notre organisme respecte fondamentalement votre point de vue environnemental: nous pensons que ce dernier est bien servi, à la fois par vos démarches et par la transparence du promoteur.

Nous ne nourrissons aucune forme de mépris envers la population d'Oka ni envers les gens que vous représentez: nous plaçons le débat bien au-delà de telles considérations étroites.

Mais, sans jeu de mots, vous tombez au fond du puits, M. Chaput, quand vous passez au diapason de l'attaque personnelle. Permettez-moi de déplorer publiquement le lien tout à fait gratuit, déplacé et de fort mauvais goût que vous établissez entre ma profession, thanatologue, et l'appui que l'organisme que je dirige accorde au projet économique de Niocan.

Si c'est là le type d'argument auquel vous en êtes rendu, considérez le débat clos.

**Le président,  
René Goyer**